



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex

Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr

Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Technique Local du 23 mars 2018 Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Aujourd'hui, les trois points suivants sont abordés à l'ordre du jour du CTL :

- **La formation professionnelle (Bilan 2017 et Plan Local de Formation 2018),**
- **L'exécution budgétaire 2017 et le budget prévisionnel 2018,**
- **La réorganisation de l'accueil de la DRFIP 76, quai Jean Moulin.**

Concernant la formation professionnelle :

Les élus **F.O.-DGFIP** :

- rappellent qu'ils revendiquent le « droit au retour » pour les collègues ayant obtenu le concours,
- condamnent l'organisation simultanée des concours externe et interne et la limitation des possibilités de se présenter à chacun d'eux.

Quant à l'ordre du jour, les élus **F.O.-DGFIP 76** demandent que le bilan de la formation professionnelle 2017, soumis pour information, soit mis en cohérence avec le plan de formation 2018, soumis à vote.

Nous réitérons notre réserve sur les e-formations, dès lors qu'elles ont vocation à remplacer totalement les formations présentiellees.

A ce titre, les élus **F.O.-DGFIP 76** regrettent qu'un bilan quantitatif et qualitatif ne soit pas dressé, d'autant plus que seulement 60 % des collègues valident l'ensemble des modules d'e-formation.

Nous nous interrogeons sur la possibilité de déployer réellement et efficacement ces formations (temps réels dédiés, « saucissonnage » des sessions, mise à disposition de moyens, ambiances sonores, ...)

En matière d'e-formation initiale, le bilan local de 2017 met en relief l'augmentation du nombre de sessions avec les formations relatives au Prélèvement A la Source (PAS), relancées une seconde fois.

Du point de vue matériel, le nombre de salles reste largement insuffisant avec un confort unanimement critiqué par les collègues (stagiaires et formateurs).

Pour le plan 2018, les élus **F.O.-DGFIP 76** s'inquiètent que des formations très lourdes, d'initiative nationale (PAS et ACIS V2), ne se fassent au détriment des formations traditionnelles.

L'exécution budgétaire et le budget prévisionnel :

Nous ne pouvons que souligner la constante diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement

(DGF).

Le contexte contraint auquel les agents sont de plus en plus fortement soumis, année après année, détériore toujours plus les conditions de travail de nos collègues, entraînant des dysfonctionnements dans les services.

Nous connaissons vos marges de manœuvres budgétaires :

FUSIONS, SUPPRESSIONS !!!

Comble de la situation : le service budget du département pourrait être concerné ?

Rappelons que la DGFIP a créé deux Centres de Services BUDgétaires (CSBUD) à Limoges et Périgueux, On peut craindre une inter-régionalisation de la mission.

- La réorganisation de l'accueil de la DRFIP 76, quai Jean Moulin :

Qu'en dire ?

Pour les élus FO DGFIP, cette énième réorganisation n'a pour but que d'appauvrir l'offre d'accueil réel et technique de toutes les catégories d'usagers...

L'engorgement sera inévitable et une fois de plus, les collègues en subiront les conséquences (stress, violences, ...).

Les regroupements de services et les réorganisations internes sont les conséquences de ces choix budgétaires, au détriment du service public mais également des conditions de travail des agents !

Nos gouvernants, comme leurs prédécesseurs, par la maîtrise du budget et la baisse de la dépense, cherchent à instaurer une Fonction publique à moindre coût en généralisant l'embauche de contractuels en lieu et place de fonctionnaires à statut.

A ce titre, la DGFIP contribue à hauteur de 97 % des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État alors qu'elle ne représente que 6 % des effectifs (soit 27 000 emplois en 10 ans !).

Comité d'Action Publique (CAP) 2022 n'est pas une nouvelle Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), ni une nouvelle Modernisation de l'Action Publique (MAP). Il s'agit de supprimer les missions de services publics ou de les transférer au secteur privé.

L'ampleur de la grève du 22 mars illustre le rejet de la politique gouvernementale de régression sociale.

FO DGFIP continuera à défendre les valeurs de la République et luttera contre la destruction de la Fonction publique républicaine porteuse des valeurs de neutralité, d'égalité de traitement du citoyen et de laïcité.